



**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

Paris, le 16 septembre 2015

Sébastien SIHR
Secrétaire général du SNUipp-FSU

Nos réf. : AE/FS/5105

Cher Sébastien,

J'ai bien reçu ton courrier nous invitant à agir en commun pour obtenir du ministère de l'Education Nationale une augmentation de l'Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves (ISAE).

Tout d'abord, je tiens à te dire ma satisfaction de voir que ton organisation nous rejoint dans la défense des acquis du protocole catégoriel de mai 2013, signé par le Sgen-CFDT, le SE-UNSA et le SNALC. Cet accord a, entre autres dispositions, créé l'ISAE avec comme objectif explicite, l'équité salariale entre personnels enseignants, et donc sa revalorisation progressive pour atteindre les 1200 euros perçus par les enseignants du second degré au titre de l'ISOE. Depuis cette date, le Sgen-CFDT agit pour que le ministère s'engage sur un calendrier précis de revalorisation, notamment par la pétition que nous avons lancé en janvier 2014 et qui a recueilli près de 20 000 signatures.

C'est également pour contraindre le ministère à tenir ses promesses que nous avons lancé une alerte sociale le 2 septembre dernier. Tu n'es pas sans savoir les résultats de cette dernière action : le ministère a confirmé que l'objectif restait bien d'atteindre ce seuil de 1200 euros et accepté d'ouvrir des négociations à ce sujet dès le mois d'octobre, une fois que seront connus le cadre budgétaire et le devenir de l'accord Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération (PPCR) en cours de validation dans la fonction publique. C'est à ce moment-là que le concours de ton organisation sera le bienvenu pour peser avec nous afin de faire valoir la priorité au premier degré affichée dans la loi de refondation de l'école.

Par ailleurs, si ces négociations peuvent se tenir dans le cadre de l'accord PPCR, elles devraient permettre une évolution de plus grande ampleur du système de rémunération dans l'éducation nationale. Ce sera l'occasion pour nous de porter la revendication de nos collègues qui demandent qu'un même métier, l'enseignement, fasse l'objet d'une même reconnaissance, qu'on l'exerce dans le premier ou le second degré. J'espère que nous pourrions à cette occasion aussi trouver des convergences avec ton organisation, et au-delà toute ta fédération.

Bien amicalement,

Frédéric Sève,
Secrétaire général du Sgen-CFDT